

Bilan technique - Flavescence Dorée 2020

Table des matières

La campagne de prospection en 2020.....	1
L'activité de prospection FD en 2020.....	2
Résultats des analyses de laboratoire	2
Situation des contaminations de FD en 2020	3
Evolution des contaminations de FD	4
Conséquences pour les programmes de prospection futurs	6
LUTTE CONTRE L'INSECTE VECTEUR « CFD »	6
Le calendrier des traitements obligatoire	6
Le déclenchement du traitement aduicide.....	7
Conclusion.....	8

Le GDON du Sauternais et des Graves (GDON SG) pilote un protocole de lutte contre la Flavescence Dorée (FD) sur un territoire constitué de 38 communes correspondant à environ 6.500 ha de vignes en production.

Les leviers d'actions sont principalement :

- la recherche des pieds symptomatiques la maladie (campagne de prospection), suivi de l'arrachage des pieds contaminés.
- la lutte contre son insecte vecteur, la cicadelle de la flavescence dorée (CFD), par les traitements obligatoire (TO).

Ce document de synthèse présente le protocole mis en place en 2020 et les résultats techniques obtenus.

La campagne de prospection en 2020

Avec une nouvelle équipe au GDON SG, un nouveau plan quadriennal de prospection de la FD sur le territoire du Sauternais et des Graves a débuté sur cette saison 2020. Il se prolongera sur les 3 années suivantes.

La campagne 2020 a commencé en août, après une phase de préparation (analyse des pièges Tri-Δnglués¹ et recrutement) en juillet et s'est terminée fin octobre. Elle a concerné les parcelles 'à historiques de contamination'² et les secteurs exhaustifs de prospection³.

Les secteurs exhaustifs de prospection ont été sélectionnés de deux manières :

1. les secteurs situés autour des parcelles 'à historiques'.

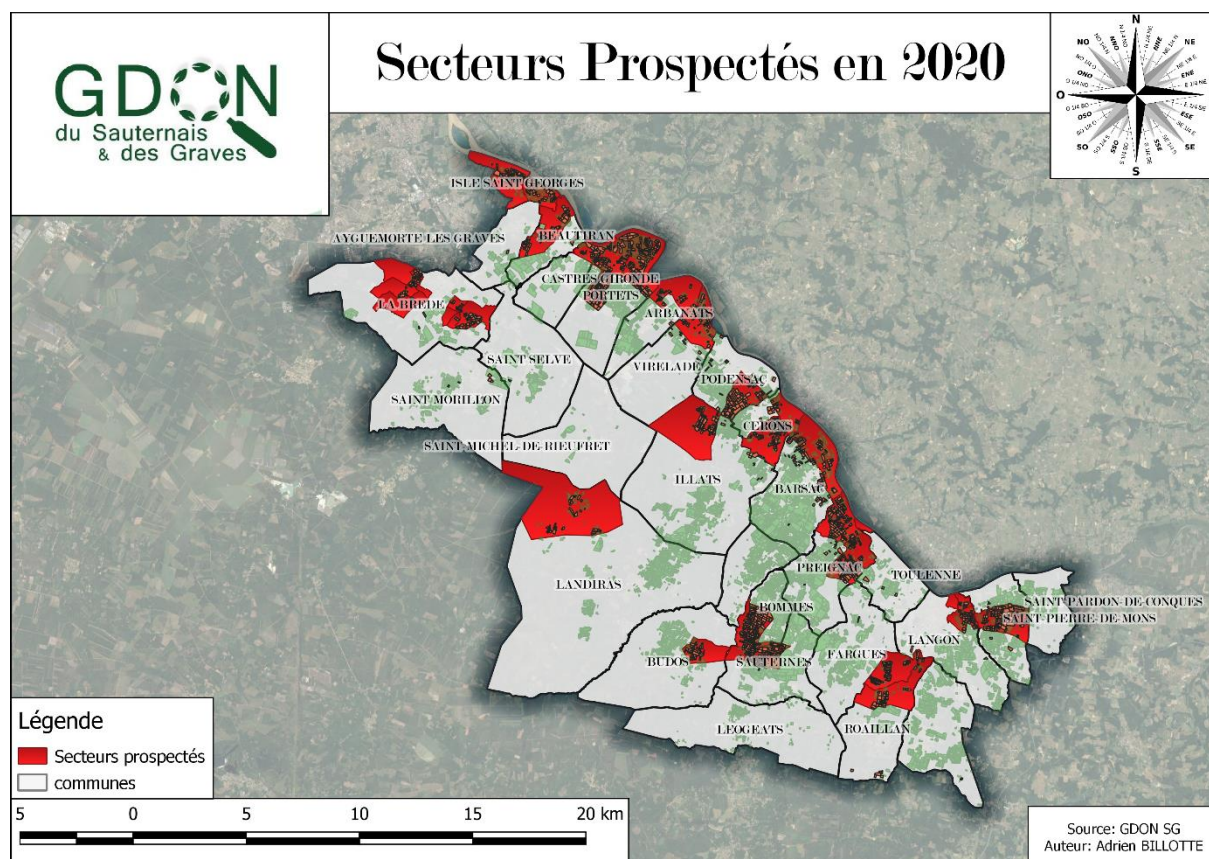
¹ Cf. chapitre « Déclenchement des traitements supplémentaires ».

² Parcelle identifiée comme 'contaminée la précédente et/ou la pénultième année.

³ zone géographique dans laquelle le GDON SG prospecte l'intégralité des parcelles viticoles

2. les parcelles dans lesquelles le seuil des pièges Tri-Anglués constatés durant le mois de juillet a été dépassé.

Ces secteurs sont cartographiés ci-dessous :



L'activité de prospection FD en 2020

Une équipe de 33 prospecteurs encadrés par 6 techniciens FD ont prospecté 2.333 parcelles culturales sur une superficie d'environ 1.500 Ha (23% du vignoble). Ils y ont consacré 4.447 heures au total.

Sur ces 2.333 parcelles, ils ont marqué à l'aérosol orange 8.040 pieds qui apparaissaient comme symptomatiques. Ces pieds marqués ont fait l'objet d'un prélèvement en vue d'une analyse par test PCR, dans la limite d'un échantillon de 5 pieds maximum par parcelle. 683 échantillons ont été prélevés et envoyés au laboratoire départemental d'analyse de la Gironde (LDA 33, accrédité COFRAC).

Résultats des analyses de laboratoire

Les analyses ont été effectuées au fur et à mesure des prospections et les résultats obtenus 3 semaines après le dépôt de chaque échantillon.

Les test PCR permettent de détecter le phytoplasme de la FD et du Bois Noir (BN).

Le résultat final des tests de la campagne 2020 est présenté ci-dessous

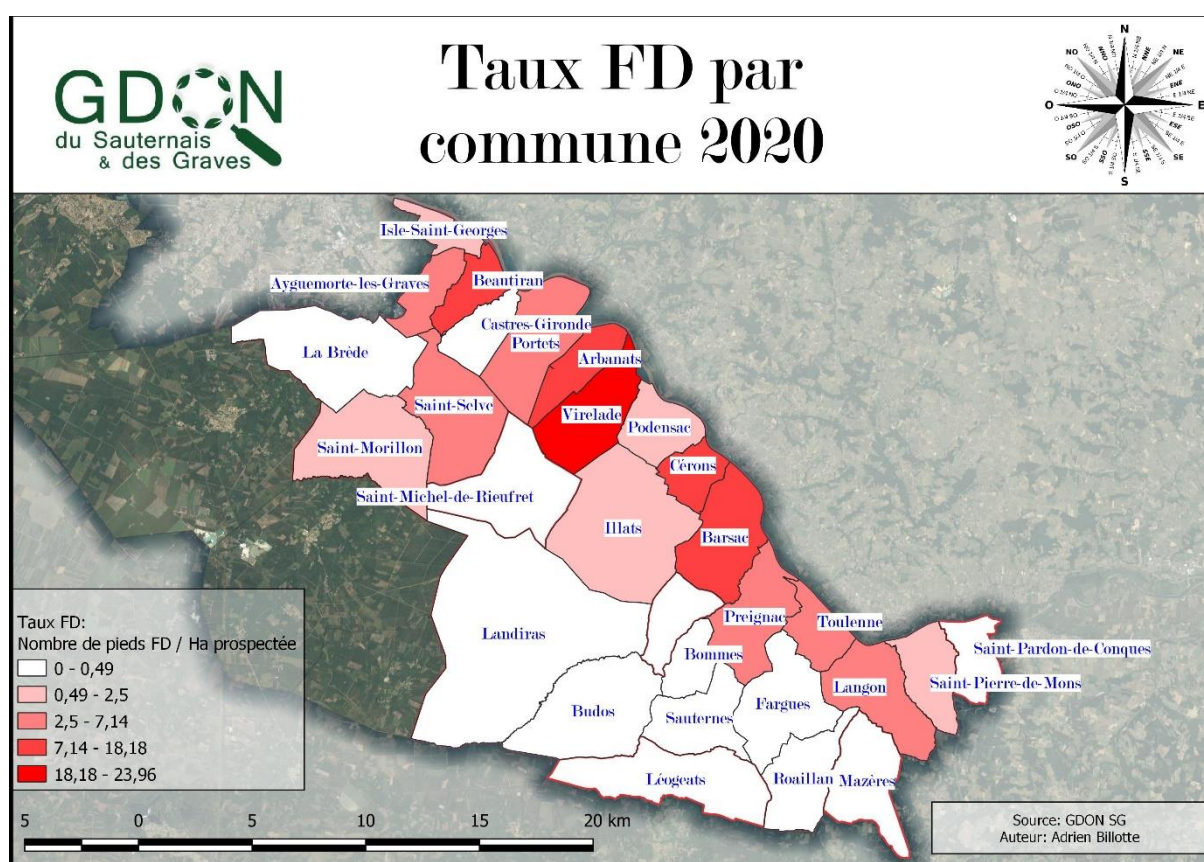
Pieds symptomatiques		
Bois Noir (Nb/%)	Flavescence Dorée (Nb/%)	Négatif (nb/%)
84	7117	839
1,04 %	88,52 %	10,43 %

La proportion de pieds symptomatiques qui se sont révélés négatifs après analyse est assez importante (plus de 10 %). Elle correspond essentiellement à des échantillons effectués sur les communes de Bommès et Sauternes. L'hypothèse de l'émergence de nouvelles maladies est envisagée par l'INRAE. Des investigations supplémentaires vont donc y être effectuées afin de vérifier la présence de phytoplasmes émergents dans ces échantillons.

Situation des contaminations de FD en 2020

2.333 Parcelles ont été prospectées représentant 1.500 Ha de parcelles culturales (et non parcelles cadastrales). 690 parcelles s'y sont avérées contaminées (PC), ce qui représente 29,5 % des parcelles prospectées.

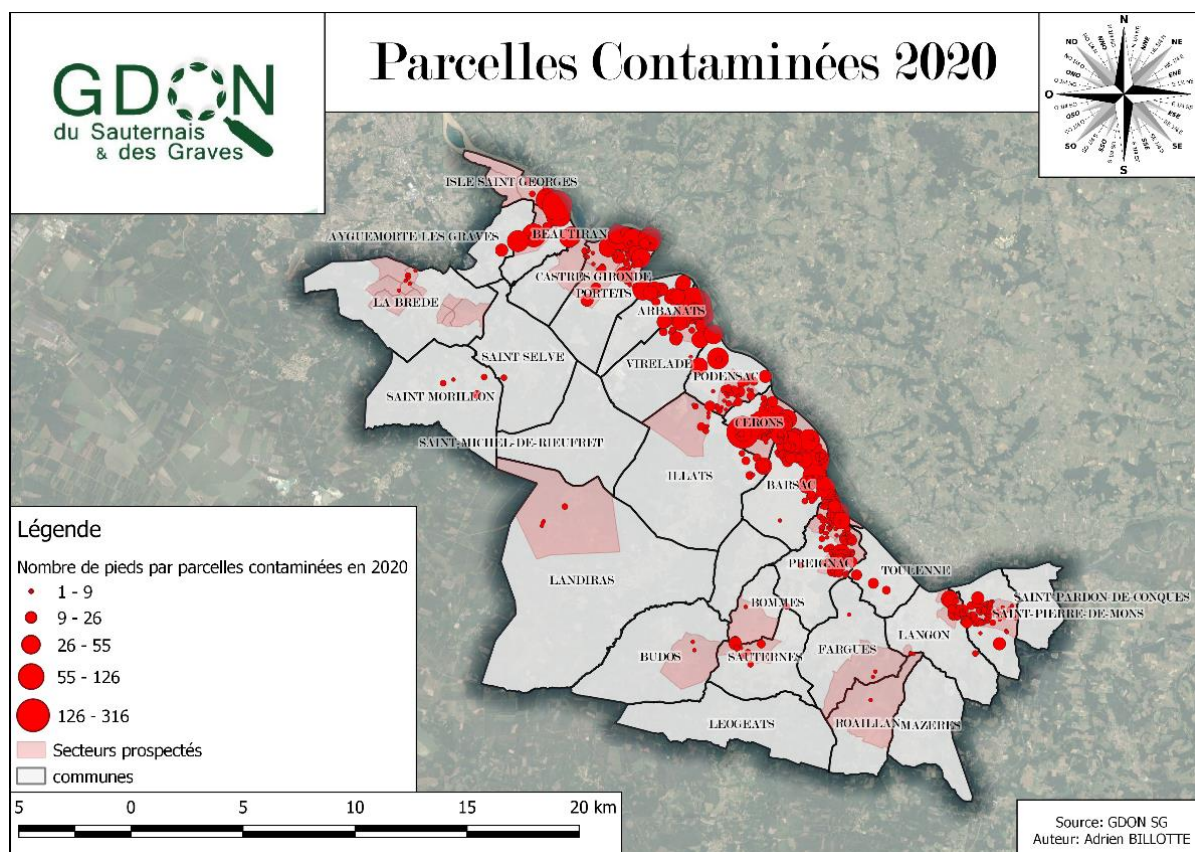
Cette contamination est très disparate entre les communes prospectées :



Les communes les plus impactées sont aussi bien des communes à historique FD fort comme Barsac (1358 ceps ; 15,92 ceps/Ha), Cérons (1016 ceps ; 13,47 ceps/Ha) dont une parcelle contaminée à plus de 20%, Preignac (829 ceps ; 4,74ceps/Ha), Virelade (1004 ceps ; 23,96

ceps/Ha), que des communes à historique modéré comme Arbanats (309 ceps, 18,18/Ha), Beautiran (623 ceps, 14,45/Ha) et Portets (946 ceps ; 3,72 ceps/Ha). Ces 7 communes représentent plus de 80% des contaminations sur 45% des surfaces prospectées.

Quant à la contamination par parcelle, elle est synthétisée dans la carte ci-dessous, où chaque parcelle est représentée par un cercle dont le diamètre est proportionnel au nombre de pieds FD :

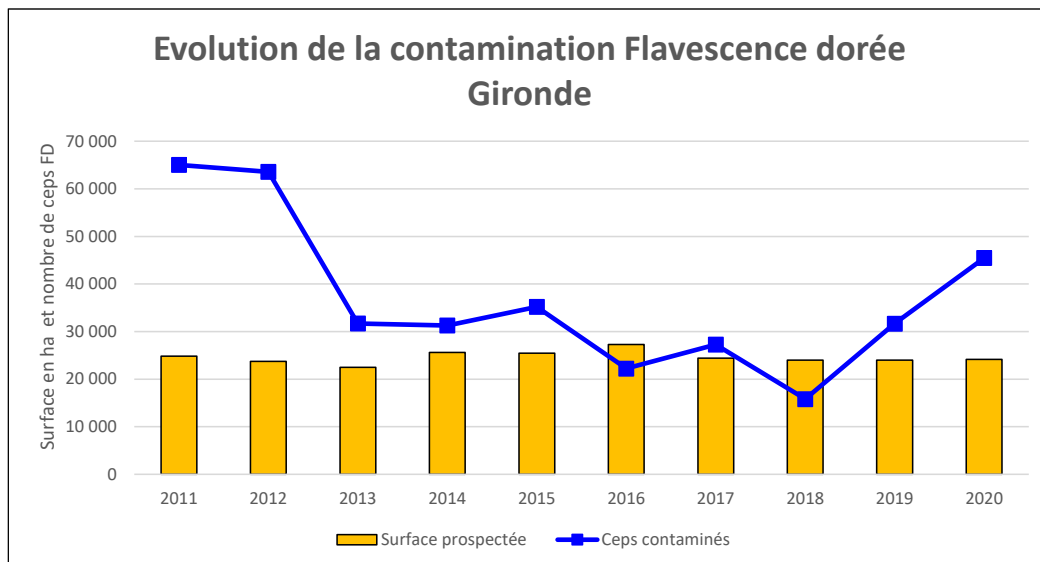


En 2020, 166 propriétés ont reçu un courrier d'arrachage, doublé par un e-mail dont 163 concernant la FD ; 3 propriétés l'ont reçu uniquement pour du bois noir.

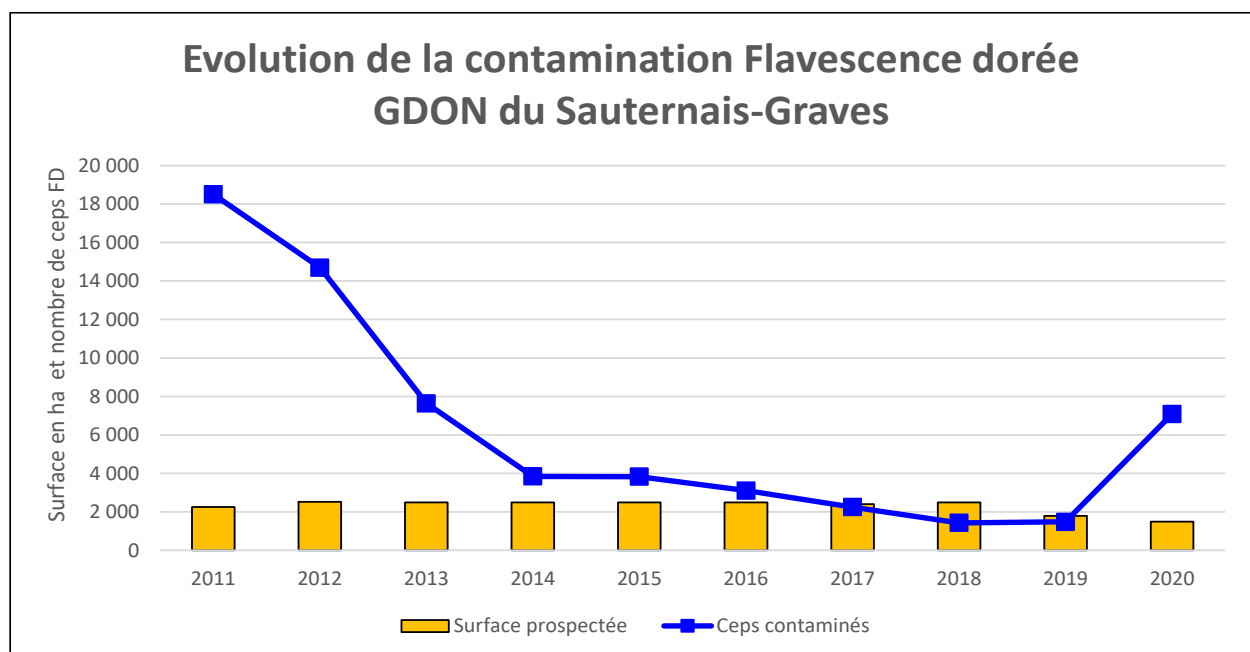
Pour compléter la prise en main de ses activités le responsable du GDON a contacté par téléphone l'ensemble des exploitants viti-vinicoles des parcelles contaminées pour présenter son équipe et faire le point sur leur situation particulière. Il en ressort que les exploitants viti-vinicoles sont très conscients des enjeux liés à la FD, et disposés à s'investir d'avantage dans la lutte contre cette maladie de la vigne.

Evolution des contaminations de FD

Une croissance de la contamination en 2020 est une tendance générale dans toute la Gironde depuis 2019, comme en témoigne le schéma ci-dessous produit par la FREDON :



Elle est cependant particulièrement marquée dans notre GDON, et ne commence qu'en 2020. Sur les zones prospectées en 2020, en partie ciblées autour des parcelles 'à historique', on a observé un taux de 47,1 pieds contaminés pour 10 ha. Cela représente une hausse de plus de 350% du taux de contamination par rapport à 2019 !



Cette évolution qui s'observe au niveau du nombre de pieds contaminés s'observe également au niveau du nombre de parcelles contaminées :

- 2018 : 323 parcelles contaminées
- 2019 : 187 parcelles contaminées → - 42%
- 2020 : 690 parcelles contaminées → + 383%

On a donc identifié en 2020 un nombre de parcelles contaminées supérieur de 383 % au nombre de parcelles réputées contaminées en 2019 !!!

Conséquences pour les programmes de prospection futurs

Il convient de rappeler que le programme de prospection doit traiter chaque année toutes les parcelles à historique de contamination, c'est-à-dire toutes les parcelles identifiées comme contaminées l'année précédente et/ou la pénultième année. Ces parcelles à historique de contamination sont complétées dans le programme annuel par les parcelles des secteurs exhaustifs de prospection nouveaux définis chaque année.

Pour la campagne 2020, nous avons à prospecter 380 parcelles 'à historique'. Compte tenu de la forte croissance du nombre de parcelles contaminées entre 2019 et 2020, le nombre de parcelles à historique s'élèvera à 774 en 2021, soit un doublement par rapport à 2020. Ceci implique une croissance des charges de prospection qui demeurera pendant plusieurs années.

LUTTE CONTRE L'INSECTE VECTEUR « CFD »

En plus de la prospection, la gestion des populations de CFD constitue l'autre axe majeur dans la lutte contre la FD. Les arrêtés préfectoraux encadrant la lutte contre la FD imposent des traitements obligatoires contre ce vecteur à l'échelle communale. Le GDON propose, sur la base de son programme d'épidémiologie-surveillance, un protocole de traitements obligatoires dérogatoire à cet arrêté, permettant de limiter la taille des zones traitées et l'emploi d'insecticides.

Le calendrier des traitements obligatoires

Les traitements obligatoires (TO) ont commencé dès le 20 mai avec les modalités suivantes :

Calendrier pour les vignes traitées avec des insecticides de synthèse			
	Nombre de traitements	T1 (larvicide)	T2
Communes à risque	1 + 1 si piégeage	du 20 mai au 2 juin	Déclenché suivant les résultats de piégeage
Reste du périmètre de lutte obligatoire	0 + 1 si risque	Pas de traitements programmés Un traitement sera toutefois demandé en cas de fort risque de nouvelle contamination ou de découverte d'un nouveau foyer	

Calendrier pour les vignes traitées avec des pyrèthres d'origine naturelle				
	Nombre de traitements	T1 (larvicide)	T2 (larvicide)	T3* (larvicide)
Parcelle contaminée 2020	3	du 20 au 26 mai	8 à 10 jours après T1	8 à 10 jours après T2
Communes à risque	2	du 20 au 26 mai	8 à 10 jours après T1	
Reste du périmètre de lutte obligatoire	0 + 1 si risque	Pas de traitements programmés Un traitement sera toutefois demandé en cas de fort risque de nouvelle contamination ou de découverte d'un nouveau foyer		

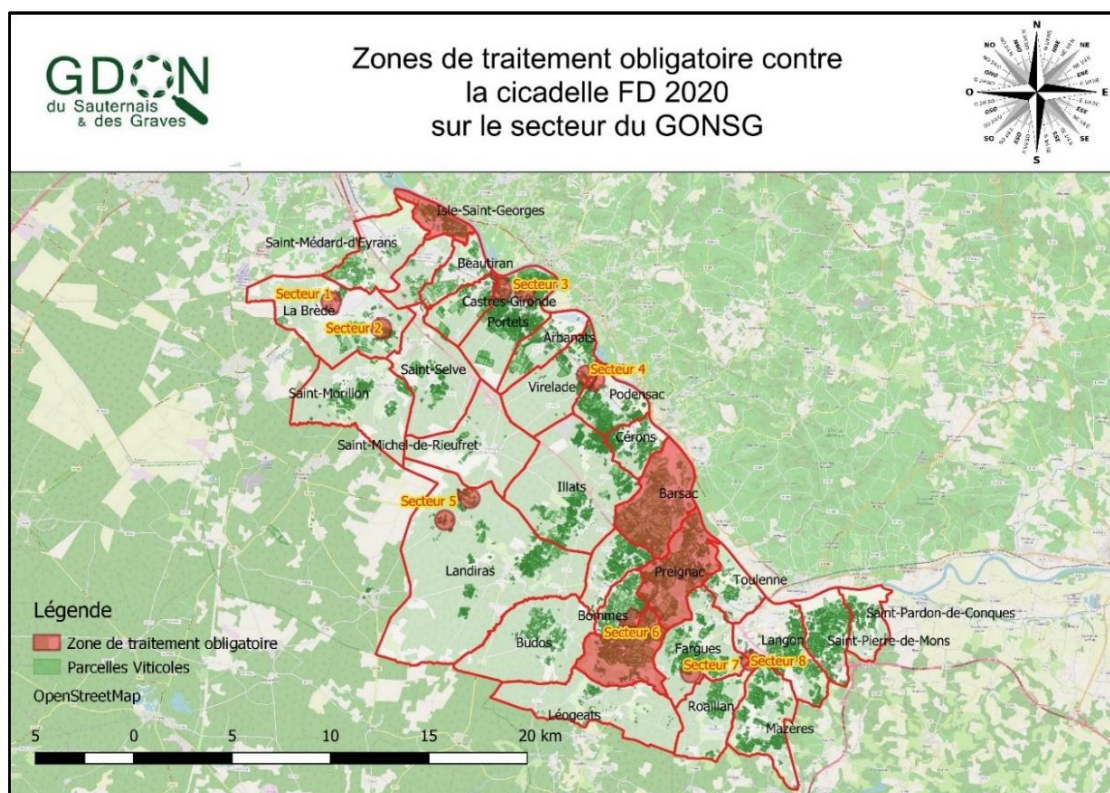
La majorité des communes a été placée en traitement 1+1 en conventionnel et en 2 traitement larvicide en agriculture biologique :

INSEE	Commune	Insecticides de synthèse	Pyréthrines d'origine naturelle
33007	Arbanats	1+1	2
33023	Ayguemorte-les-Graves	1+1	2
33030	Barsac	1+1	2
33037	Beautiran	1+1	2
33039	Bègles	0+1	
33060	Bommes	1+1	2
33076	Budos	1+1	2
33077	Cabanac-et-Villagrains	0+1	
33109	Castres-Gironde	1+1	2
33120	Cérons	1+1	2
33122	Cestas	0+1	
33162	Eysines	0+1	
33164	Fargues	1+1	2
33197	Guillos	0+1	
33200	Haillan(Le)	0+1	
33205	Illats	1+1	2
33206	Isle-Saint-Georges	1+1	2
33213	La Brède	1+1	2
33225	Landiras	1+1	2
33227	Langon	1+1	2
33237	Léogéats	0+1	
33273	Martignas-sur-Jalle	0+1	
33279	Mazères	1+1	2
33327	Podensac	1+1	2
33334	Portets	1+1	2
33337	Preignac	1+1	2
33343	Pujols-sur-Ciron	1+1	2
33357	Roaillan	0+1	
33422	Saint-Jean-d'Illac	0+1	
33452	Saint-Michel-de-Rieufret	0+1	
33454	Saint-Morillon	1+1	2
33457	Saint-Pardon-de-Conques	1+1	2
33465	Saint-Pierre-de-Mons	1+1	2
33474	Saint-Selve	1+1	2
33501	Saucats	0+1	
33504	Sauternes	1+1	2
33533	Toulence	1+1	2
33552	Virelade	1+1	2

Le déclenchement du traitement aduIticide

En Juillet 2020, il a été constaté 27 dépassements de seuil sur 224 pièges Tri-Anglués (soit 12% des cas). Dans l'optique de déclencher des traitements adultes seulement dans les cas où ceux-ci s'avéraient nécessaires, nous avons délimité 8 secteurs d'obligation de traitements supplémentaires en plus de 4 communes concernées. Ces secteurs se caractérisent par l'ensemble des parcelles dans un rayon de 500 mètres autour des pièges « déclencheur ».

Voici la carte transmise par courriel à l'ensemble des viticulteurs le 31 juillet 2020 :



Reduction des insecticides

L'un des objectifs du GDON est de réduire au maximum le nombre d'application d'insecticides (sans nuire à l'efficacité du contrôle du vecteur) dans un souci pour l'environnement, la santé publique et celle des applicateurs, et de réduction de coûts. Sur cette saison 2020, par rapport au scénario de traitement obligatoire (TO) initialement prévu par l'Arrêté Préfectoral, le GDON du Sauternais et des Graves a permis de réaliser une économie de près de 53 % d'insecticide :

Surface * Nombre de traitement prévu en TO selon l'AP	19500 Ha
Surface * Nombre de traitement réellement effectué	8997 Ha
Economie réalisée	10503 Ha / 53 %

Conclusion

Comme sur l'ensemble de la Gironde, la FD est en recrudescence sur notre territoire en 2020. Ce premier constat entraîne mécaniquement une hausse de la charge de prospection qui demeurera pendant plusieurs années. Cependant il est important de signaler que c'est grâce à la sélection des zones avec des foyers historiques que ce nombre de pieds contaminés par la FD trouvés en 2020 est particulièrement élevé.

Afin de contenir la maladie en limitant son développement et en évitant l'apparition de nouveaux foyers sur la zone délimitée, nous insistons sur la réglementation car il est indispensable de bien respecter :

- L'arrachage des pieds marqués suite à la réception du courrier d'arrachage.
- Les traitements obligatoires suite à la réception du calendrier de traitement.

Aujourd'hui, le GDON du Sauternais et des Graves développe une stratégie de gestion afin de limiter la propagation de la maladie et de son vecteur tout en réduisant les intrants. A moyen terme, les communes avec de faibles historiques seront prospectées en priorité afin d'évaluer les risques d'une baisse de TO sur ces territoires. Cependant, à long terme, c'est en sensibilisant et en formant l'ensemble des acteurs de la viticulture du Sauternais et des Graves à la détection de la FD et à l'intérêt de la lutte que nous trouverons une solution pérenne.